

Annexe 4-1-a – Pertes de récolte – Déclaration des récoltes des cultures soumises à déclaration ayant subi des dommages pour l'année 2021 – Raisins de cuve

AOC de CHATEAUMEILLANT – VIN ROUGE (1)

N° SIRET : ; N° PACAGE :

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur :

Année de la récolte	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface récoltée et déclarée aux douanes (ha.a.ca)	Surface grêlée (ha.a.ca)	Quantité déclarée aux douanes (hl) (2)	Nom et adresse des organismes auxquels vous avez livré	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (4)	Autre indemnité hors assurance en euros
						Grêle (3)	MRC (3)		
2021									
2020									
2019									
2018									
2017									
2016									

(1) : Renseigner autant d'annexes 4 que de vignobles et couleurs de vin qui concernent le demandeur

(2) : Renseigner la quantité vinifiée déclarée aux douanes si exploitant vinificateur et/ou la quantité récoltée déclarée aux douanes si vente de la production de raisins à un négociant vinificateur

(3) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

(4) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou Récolte »

Date :

Signature :

Annexe 4-2-b – Pertes de récolte – Déclaration des récoltes des cultures soumises à déclaration ayant subi des dommages pour l'année 2021 – Raisins de cuve

AOC de MENETOU-SALON – VIN ROSÉ (1)

N° SIRET : ; N° PACAGE :

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur :

Année de la récolte	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface récoltée et déclarée aux douanes (ha.a.ca)	Surface grêlée (ha.a.ca)	Quantité déclarée aux douanes (hl) (2)	Nom et adresse des organismes auxquels vous avez livré	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (4)	Autre indemnité hors assurance en euros
						Grêle (3)	MRC (3)		
2021									
2020									
2019									
2018									
2017									
2016									

(1) : Renseigner autant d'annexes 4 que de vignobles et couleurs de vin qui concernent le demandeur

(2) : Renseigner la quantité vinifiée déclarée aux douanes si exploitant vinificateur et/ou la quantité récoltée déclarée aux douanes si vente de la production de raisins à un négociant vinificateur

(3) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

(4) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou Récolte »

Date :

Signature :

Annexe 4-3 – Pertes de récolte – Déclaration des récoltes des cultures soumises à déclaration ayant subi des dommages pour l'année 2021 – Raisins de cuve

AOC de QUINCY – VIN BLANC (1)

N° SIRET : ; N° PACAGE :

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur :

Année de la récolte	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface récoltée et déclarée aux douanes (ha.a.ca)	Surface grêlée (ha.a.ca)	Quantité déclarée aux douanes (hl) (2)	Nom et adresse des organismes auxquels vous avez livré	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (4)	Autre indemnité hors assurance en euros
						Grêle (3)	MRC (3)		
2021									
2020									
2019									
2018									
2017									
2016									

(1) : Renseigner autant d'annexes 4 que de vignobles et couleurs de vin qui concernent le demandeur

(2) : Renseigner la quantité vinifiée déclarée aux douanes si exploitant vinificateur et/ou la quantité récoltée déclarée aux douanes si vente de la production de raisins à un négociant vinificateur

(3) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

(4) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou Récolte »

Date :

Signature :

Annexe 4-4-b – Pertes de récolte – Déclaration des récoltes des cultures soumises à déclaration ayant subi des dommages pour l'année 2021 – Raisins de cuve

AOC de REUILLY – VIN ROSÉ ⁽¹⁾

N° SIRET : ; N° PACAGE :

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur :

Année de la récolte	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface récoltée et déclarée aux douanes (ha.a.ca)	Surface grêlée (ha.a.ca)	Quantité déclarée aux douanes (hl) ⁽²⁾	Nom et adresse des organismes auxquels vous avez livré	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros ⁽⁴⁾	Autre indemnité hors assurance en euros
						Grêle ⁽³⁾	MRC ⁽³⁾		
2021									
2020									
2019									
2018									
2017									
2016									

⁽¹⁾ : Renseigner autant d'annexes 4 que de vignobles et couleurs de vin qui concernent le demandeur

⁽²⁾ : Renseigner la quantité vinifiée déclarée aux douanes si exploitant vinificateur et/ou la quantité récoltée déclarée aux douanes si vente de la production de raisins à un négociant vinificateur

⁽³⁾ : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

⁽⁴⁾ : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou Récolte »

Date :

Signature :

Annexe 4-5-a – Pertes de récolte – Déclaration des récoltes des cultures soumises à déclaration ayant subi des dommages pour l'année 2021 – Raisins de cuve

AOC de SANCERRE – VIN ROUGE (1)

N° SIRET : ; N° PACAGE :

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur :

Année de la récolte	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface récoltée et déclarée aux douanes (ha.a.ca)	Surface grêlée (ha.a.ca)	Quantité déclarée aux douanes (hl) (2)	Nom et adresse des organismes auxquels vous avez livré	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (4)	Autre indemnité hors assurance en euros
						Grêle (3)	MRC (3)		
2021									
2020									
2019									
2018									
2017									
2016									

(1) : Renseigner autant d'annexes 4 que de vignobles et couleurs de vin qui concernent le demandeur

(2) : Renseigner la quantité vinifiée déclarée aux douanes si exploitant vinificateur et/ou la quantité récoltée déclarée aux douanes si vente de la production de raisins à un négociant vinificateur

(3) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

(4) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou Récolte »

Date :

Signature :

Annexe 4-5-b – Pertes de récolte – Déclaration des récoltes des cultures soumises à déclaration ayant subi des dommages pour l'année 2021 – Raisins de cuve

AOC de SANCERRE – VIN ROSÉ (1)

N° SIRET : ; N° PACAGE :

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur :

Année de la récolte	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface récoltée et déclarée aux douanes (ha.a.ca)	Surface grêlée (ha.a.ca)	Quantité déclarée aux douanes (hl) (2)	Nom et adresse des organismes auxquels vous avez livré	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (4)	Autre indemnité hors assurance en euros
						Grêle (3)	MRC (3)		
2021									
2020									
2019									
2018									
2017									
2016									

(1) : Renseigner autant d'annexes 4 que de vignobles et couleurs de vin qui concernent le demandeur

(2) : Renseigner la quantité vinifiée déclarée aux douanes si exploitant vinificateur et/ou la quantité récoltée déclarée aux douanes si vente de la production de raisins à un négociant vinificateur

(3) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

(4) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou Récolte »

Date :

Signature :

Annexe 4-6 – Pertes de récolte – Déclaration des récoltes des cultures soumises à déclaration ayant subi des dommages pour l'année 2021 – Raisins de cuve

Vignoble non AOC (1)

N° SIRET : ; N° PACAGE :

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur :

Année de la récolte	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface récoltée et déclarée aux douanes (ha.a.ca)	Surface grêlée (ha.a.ca)	Quantité déclarée aux douanes (hl) (2)	Nom et adresse des organismes auxquels vous avez livré	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (4)	Autre indemnité hors assurance en euros
						Grêle (3)	MRC (3)		
2021									
2020									
2019									
2018									
2017									
2016									

(1) : Renseigner autant d'annexes 4 que de vignobles et couleurs de vin qui concernent le demandeur

(2) : Renseigner la quantité vinifiée déclarée aux douanes si exploitant vinificateur et/ou la quantité récoltée déclarée aux douanes si vente de la production de raisins à un négociant vinificateur

(3) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

(4) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou Récolte »

Date :

Signature :